



MAIRIE DE CAIX

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 Avril 2024

Date d'affichage :

En exercice : 15
Présent(s) : 10
Pouvoir(s) : 2
Absent(s) : 3

Le cinq Avril 2024 à 18h, le Conseil Municipal de CAIX, légalement convoqué s'est réuni en salle de conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAILLY, Maire.

Les membres présents en séance :

Jean-Michel SAILLY, Antoine BEAUVOIS, Arthur PLANQUE, Christine LECUL-LOISEL , Florence GADIFFET, Olivier LUCAS, Karine RUSCART, , Jean-Claude SACLEUX, Fabien COLLIER.

Le ou les membre(s) absent(s) ayant donné pouvoir :

Frédéric POTEZ a donné pouvoir à Christine LECUL-LOISEL
Pascale VIGNON-ROYEZ a donné pouvoir à Karine RUSCART.

Le ou les membres absent(s) : Nicolas MALYJUREK, Clémence ELOY, Justine WIART.

Secrétaire de Séance : Florence GADIFFET

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 15 Février 2024

FINANCES LOCALES

- Compte de gestion 2023
- Compte administratif 2023
- Affectation du résultat de l'exercice 2023
- Budget 2024
- Fixation des taux d'imposition
- Broyage des souches par Monsieur Cressot
- Installation de prises de courant sur la place du 8 mai
- Achat de tables pour la salle des fêtes
- Dessouchage au terrain de foot par l'entreprise Scherpereel
- Réflexion du trottoir rue de l'Eglise
- Inauguration de l'Eglise
- Achat d'une tondeuse Mulching

DIVERS

L'Approbation de la réunion du Conseil Municipal

POUR	CONTRE	ABSTENTION
9	1	2

FINANCES LOCALES

- Compte de gestion 2023

La commission budget s'est réuni avec la présence de Mr Outrebon (contrôleur de gestion) afin de réaliser le budget de la commune

Compte de gestion 2023

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	1	0

Le Conseil Municipal adopte à la majorité cette délibération.

Monsieur Collier exprime son souhait de pouvoir assister à la commission budget sans pour autant être membre de cette commission. Monsieur Le Maire indique que les commissions sont ouvertes à tous les élus qui le souhaitent.

- Compte administratif 2023

Monsieur SAILLY Jean-Michel, Maire, sort de la salle de réunion.

Le Conseil vote le président de séance.

Monsieur Jean-Claude SACLEUX élu, présente le Compte Administratif 2023 qui se décompose de la façon suivante :

- Dépenses : 839 580.99 €
- Recettes : 689 835.14 €

Soit un excédent de 149 745.85 euros.

Le résultat de clôture pour l'exercice 2023 dégage un excédent global de fonctionnement de 149 745.85 euros.

Compte administratif 2023

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	1	0

Le Conseil municipal adopte à la majorité cette délibération.

– **Budget Prévisionnel 2024**

18h28 arrivée de Madame Justine WIART
 18h45 ARRIVEE de Monsieur Frédéric POTEZ

Monsieur Beauvois Antoine, 1^{er} Adjoint, présente le budget 2024. Après avoir entendu l'exposé le budget prévisionnel se présente comme suit :

	Recettes	Dépenses
INVESTISSEMENT	689 835.14 €	689 835.14 €
FONCTIONNEMENT	839 580.99 €	839 580.99 €
TOTAL	1 529 416.13 €	1 529 416.13 €

Ces dépenses seront couvertes par les dotations, le produit des contributions directes (taxe foncière, taxe foncière sur le non bâti et cotisation foncière des entreprises).

Après s'être assuré que tous les crédits prévus au budget sont nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux,

<i>Budget 2024</i>		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	1	0

– **Affectation du résultat**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 de la commune

Statuant sur l'affectation du résultat 2023

Constatant que le compte de fonctionnement et d'investissement présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2022	Virement à la SF	Résultat de l'exercice 2023	Restes à Réaliser Recettes Dépenses	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement	- 45 377.39 €		-219 141.34€	311 542.37 € 230 468.06 €	81 074.31€	-183 444.42 €
Fonctionnement	521 331.75 €	32 109.82 €	108 445.98€			597 667.91 € €

Considérant que seul le résultat de la section fonctionnement doit faire l'objet du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et de financement (déficit) de la section d'investissement,

Envoyé en préfecture le 08/04/2024
 Reçu en préfecture le 08/04/2024
 Publié le
 ID : 080-218001550-20240405-PV_2024_03-AU

Le conseil décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2023	597 667.91 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	183 444.42 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 du budget)	414 223.49 €
Total affecté au c/1068 (titre à émettre) :	183 444.42 €
Déficit Global cumulé au 31/12/2022	
Déficit à reporter (ligne 002 du budget) en dépense de fonctionnement	0.00€
Ligne 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-264 518.73 €
Ligne 002 : Résultat de fonctionnement reporté	414 223.49 €

Le Conseil municipal adopte à la majorité cette délibération.

<i>Résultat d'exercices 2023</i>		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	1	0

– **Fixation du taux d'imposition**

Monsieur le Maire indique qu'il a été fait le choix de ne pas augmenter les taux de la commune.

	BASES	TAUX VOTÉS	PRODUIT CORRESPONDANT
Foncier bâti	434 700	34.70 %	150 160 Euros
Foncier non bâti	110.400	22,11 %	24 412 Euros
Taxe d'Habitation	29 999	0 %	0 Euros
Cotisation Foncière des Entreprises	47 900	12.59 %	6 018 Euros
			180 590 Euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	1	0

Le conseil adopte à la majorité cette délibération.

– **Dessouchage au terrain de foot par l'entreprise Scherpereel**

Présentation du devis pour élagage et dessouchage des arbres au Stade Municipal dans le but de faciliter les travaux du City Stade, par l'entreprise Scherpereel d'un montant de 2 808 €.

Madame Ruscart signale que Monsieur Brunel, entrepreneur, s'étonne de ne plus être sollicité par la mairie de CAIX pour la réalisation de travaux. Monsieur le Maire après échange avec le conseil indique que l'entreprise Brunel sera remis dans la boucle des choix pour de prochains travaux sur la commune.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	1	0

Le conseil adopte à la majorité cette délibération.

– **Réfection du trottoir rue de l'Eglise**

Le tournant au niveau du parking de l'église est endommagé et le pavement se décèle. Le conseil général préconise une réparation.

Le Devis réalisé avec l'entreprise Scherpereel se monte à 6 945€60

Monsieur Beauvois demande si une participation financière du département est possible ?

Monsieur Sacleux propose de solliciter Monsieur le Maire de Proyart qui fut confronté à ce même problème

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal

POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	5	0

Approuve ce projet et donne à Monsieur Le Maire tous les pouvoirs pour entreprendre ces démarches.

- **Broyage des souches par Monsieur Cressot**

Présentation du devis pour broyage des souches d'arbres après abattage au Stade municipal. Le devis s'élève à 1780€80

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	1	0

Le conseil adopte à la majorité cette délibération.

- Installation de prises de courant sur la place du 8 mai

Afin de faciliter les accès au courant électrique lors des différentes manifestations dans le village, un coffret électrique de répartition de puissance sera installé sur la place. Ce coffret a pour avantage d'être nomade est pour donc être déplacé au besoin (stade Municipal)
Le devis de l'entreprise Wartel Julien JSD se monte à 2168€

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	1	0

Le conseil adopte à la majorité cette délibération.

- Achat d'une tondeuse Mulching

Afin de faciliter la tonte des pelouses, accéder à des endroits étroits et surtout éviter les projections d'herbes et de cailloux sur les façades de nos concitoyens avec le débroussaillieur, le choix a été fait d'investir dans l'achat d'une tondeuse Mulching.

L'achat réalisé chez CAPON LOISIRS à Roye s'élève à 1130€

Madame Wiard et Monsieur Romby s'interroge sur le fait de ne pas avoir fait appel à l'entreprise REIGNET Monsieur le Maire informe que pour d'autres prestations cette entreprise habituellement sollicité, n'avait pas répondu aux attentes (temps de réalisation des travaux et prestation sur le consommable avec un délai d'attente trop long).

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	1	0

Le conseil adopte à la majorité cette délibération.

- Achat de tables pour la salle des fêtes

Afin d'arrêter les aller et retour incessant entre la salle des fêtes et la salle du patronage pour transporter les tables pliantes rectangulaires, il a été décidé l'achat de tables (identiques à celle déjà existantes).
Madame Lecul-Loisel informe que trois tables sont abimées et que pour faciliter l'état des lieux et donc vérifier l'état du matériel mis à disposition, il est demandé de ne plus ranger les tables. En effet bien souvent elles sont entreposées salles ou abimées. Une amende forfaitaire sera envisagée.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	1	0

Le conseil adopte à la majorité cette délibération.

– Inauguration de l’Eglise

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 080-218001550-20240405-PV_2024_03-AU



La date de l’inauguration est reportée au 25 Mai 2024.

Monsieur Sacleux indique qu’il est en pour parler avec une chorale proposant du Gospel, du Jazz et des musiques du monde.

Monsieur le Maire exprime son désir de voir le plus grand nombre participer à la mise en place de cet évènement, par une implication à l’installation et préparatifs.

Une réunion publique aura lieu le Mardi 16 Avril à 18h salle du conseil.

La somme escomptée pour cette manifestation est de 7000€

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	1	0

Le conseil adopte à la majorité cette délibération.

Madame Florence GADIFFET demande que faire du vert qui est sur la façade.

Monsieur Sacleux s’explique que ce vert est un phénomène naturel dû à des micro-organismes sur les pierres neuves et que le vert partira progressivement de manière naturelle.

Clôture du conseil à 19h49

SUJETS DIVERS

- **Madame Ruscart transmet le questionnement des habitants de la rue Du Val au sujet des trous sur la chaussée ? Monsieur Beauvois informe que la société Scherpereel interviendra courant Avril.**
- **Mme Wiart demande si l’équipe féminine de football est toujours présente au Sade ? Oui pour les entrainements, mais réalise les matchs à Rosières-en-Santerre**
- **M. le Maire : informe que Enertrag financera la mise en place d’un couple de Faucon afin de chasser les pigeons.**
- **Afin de répondre a la demande de décoration du transformateur électrique rue Maurice Seigneurgens, un cahier comprenant plusieurs fresques est distribué aux élus du conseil. Le choix d’une fresque bucolique est choisi à l’unanimité...**
- **Madame Lecul-Loisel informe que pour la réalisation de la Gazette, il serait important que les élus fassent parvenir les portraits afin de le publier les prochains mois.**
- **Monsieur Beauvois souhaiterait que pour les commissions, les élus informent de leurs absences ou présences aux réunions afin de pouvoir organiser ou non un report.**
- **Monsieur Beauvois souhaite également exprimer son mécontentement face au comportement et propos de certains élus et qu’il est dans notre devoir de montrer l’exemplarité.**
- **Madame Wiart demande si le conseil à des nouvelles de Madame Eloy Clémence absente et qui ne répond pas à ses sollicitations.**
- **Monsieur le Maire et toute l’équipe municipale félicitent Justine Wiart pour la naissance de Lina et lui offre une enveloppe afin d’offrir un présent à cette nouvelle venue dans le village !**



La séance est levée à 20h06

La secrétaire de séance,
Florence GADIFFET

Le Maire
Jean-Michel SAILLY

